

<b>COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU JEUDI 04 FEVRIER 2010 A 20H30</b>
--

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Manuelle WAJSBLAT, Maire.

**Etaient présents** : Mmes WAJSBLAT Manuelle, ALLIBERT Christine, DRAIN Marie-Pierre, ROULOT Patricia, VIALATEL Marie-José, BOULAIS Débra, FEHRENBACHER Sylvie, GRISLAIN Marie, PEREDA Caroline, TESTAS Ingrid, BAZ Inge, PERRIER Claude.  
MM CHIVOT Philippe, GHEZ Christian, CHANZY Bertrand, DEBARLE Christophe, NAGUET Hervé, VERGUIN Bertrand, ROUSSET Gérard, SEBAOUN Serge, MERCIER Jacques *arrivé à 20h45*, POTRAWIAK Philippe, VAURIE André, MARTINEAU Bernard, BACHMANN Michel.

**Procurations** : M. Bruno DIDIER à M. Gérard ROUSSET  
Mme Muriel MAZARS-FERRARONE à Mme Marie-Pierre DRAIN

**Secrétaire de séance** : Mme Christine ALLIBERT

Madame le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte à 20h35.

A) Approbation du Procès Verbal de la séance du 17 Décembre 2009 :

Le Procès Verbal de la séance du 17 Décembre 2009 est approuvé **à l'unanimité**.

NB : M. Philippe POTRAWIAK ne prend pas part au vote.

B) Décisions de Madame le Maire, en vertu de la délibération du 26 juin 2006 :

N° 54 – Acceptation de l'avenant n°1 relatif au marché d'études et de programmation dans le cadre de l'opération d'extension du bâtiment culturel et sportif Jacques KOSCUISKO-MORIZET conclu avec la société ISC pour un montant de 7 600 € HT soit 9 089.60 € TTC.

N° 55 – Attribution du marché d'études pour la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Nom-la-Bretèche au groupement RUELLAND/TRANS-FAIRE pour un montant s'élevant à 49 925 € HT soit 59 710.30 €.

N° 56 – Acceptation de l'avenant de transfert relatif au marché de maintenance du PROGICIEL URBAPRO conclu avec la société SERCL vers la société OPERIS.

C) Installation d'un nouveau conseiller municipal :

Installation de M. Philippe POTRAWIAK dans ses fonctions de conseiller municipal.

D) Notes de Synthèses :

Entendu les exposés des rapporteurs et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE** les délibérations suivantes :

**N° 2010-02/01 : Débat d'Orientations Budgétaires du service de l'Assainissement – Exercice 2010**

**PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2010 du service de l'Assainissement.

**N° 2010-02/02 : Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2009 au Budget Primitif 2010 de la commune**

**DECIDE** d'affecter au compte **1068**, une partie de l'excédent de fonctionnement, soit la somme de **2 092 134,59 €** destinée à la couverture du déficit d'investissement.

**INDIQUE** que le surplus soit **856 881,37 €** sera inscrit au Budget Primitif à la section de fonctionnement au compte 002.

**Vote à l'unanimité.**

**N° 2010-02/03 : Budget Primitif 2010**

**ADOPTÉ** selon les votes présentés ci-dessous, le Budget Primitif de la Commune pour l'exercice 2010, pour les montants ci-après :

**Section de fonctionnement :**

***Dépenses :***

Chapitre	Libellé	Proposition BP 2010	Vote Pour	Vote Contre	Abst.
011	Charges à caractère général	3 130 200,00 €	27		
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 860 000,00 €	27		
022	Dépenses imprévues	20 000,00 €	27		
023	Virement à la section d'investissement	1 063 516,37 €	27		
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	165 035,00 €	27		
65	Autres charges de gestion courante	617 380,00 €	27		
66	Charges financières	14 000,00 €	27		
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	27		
<b><i>Total des dépenses de fonctionnement</i></b>		<b><i>6 871 131,37</i></b> <b>€</b>			

**Recettes :**

Chapitre	Libellé	Proposition BP 2010	Vote Pour	Vote Contre	Abst.
002	Résultat de fonctionnement reporté	856 881,37 €	27		
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	38 000,00 €	27		
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	484 150,00 €	27		
73	Impôts et taxes	4 149 000,00 €	27		
74	Dotations, subventions et participations	1 249 300,00 €	27		
75	Autres produits de gestion courante	93 300,00 €	27		
77	Produits exceptionnels	500,00 €	27		
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>6 871 131,37 €</b>			

**Section d'investissement :****Dépenses :**

Chapitre	Libellé	Proposition BP 2010	Vote Pour	Vote Contre	Abst.
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	236 117,50 €	27		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	38 000,00 €	27		
16	Emprunts et dettes assimilées	83 500,00 €	27		
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00 €	27		
21	Immobilisations corporelles	2 360 000,00 €	21	6	
<b>Total dépenses votées par chapitre</b>		<b>2 757 617,50 €</b>			
Opération	Libellé	Proposition BP 2010			
501	Mairie	102 500,00 €	27		
502	Ecole Élémentaire	60 100,00 €	27		
503	Ecole Maternelle	56 650,00 €	27		
504	Restaurant scolaire	121 800,00 €	27		
505	Eglise	44 400,00 €	27		
506	Logements communaux	35 000,00 €	27		
507	Ateliers municipaux	100 700,00 €	27		
509	Espace Culturel J.K.M.	118 350,00 €	27		

510	Equipements sportifs	104 000,00 €	27		
512	Construct. et install. d'un centre multi accueil	393 600,00 €	21		6
513	Halte garderie	1 000,00 €	27		
514	Cimetière	49 000,00 €	27		
515	Presbytère	5 200,00 €	27		
517	Voirie - hydrants	600 700,00 €	27		
519	Espace Jeunes	30 000,00 €	27		
524	Travaux Place D.Dreyfus	400 000,00 €	21		6
534	P.A.C. (gendarmerie)	400 000,00 €	27		
<b>Total dépenses votées par opération</b>		<b>2 623 000,00 €</b>			
<b>Total des Restes à réaliser</b>		<b>1 885 067,09 €</b>			
<b>Total général dépenses investissement</b>		<b>7 265 684,59 €</b>			

**Recettes :**

Chapitre	Libellé	Proposition BP 2010	Vote Pour	Vote Contre	Abst.
021	Virement de la section de fonctionnement	1 063 516,37 €	27		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	165 035,00 €	27		
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 534 434,59 €	27		
13	Subventions d'investissement	45 000,00 €	27		
16	Emprunts et dettes assimilées	3 428 648,63 €	21	6	
<b>Total des recettes votées par chapitre</b>		<b>7 236 634,59 €</b>			
<b>Total des restes à réaliser en recettes</b>		<b>29 050,00 €</b>			
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>7 265 684,59 €</b>			

**N° 2010-02/04 : Revalorisation des tarifs de droits d'occupation du domaine public à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010**

**DECIDE** de revaloriser les tarifs de droits d'occupation du domaine public à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010, soit :

- Terrasse découverte : 35,01 €/m<sup>2</sup> par an
- Terrasse couverte : 65,92 €/m<sup>2</sup> par an

**Vote à l'unanimité**

**N° 2010-02/05 : Revalorisation des tarifs de droits de place sur les marchés à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010 (emplacement pour camions de vente ambulante)**

**DECIDE** de fixer comme suit les tarifs des droits de place sur les marchés (emplacement pour camions de vente ambulante) à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010, soit :

- Abonnés	- le mètre linéaire :	4 €
- Non abonnés	- le mètre linéaire	6 €

**Vote à l'unanimité**

**N° 2010-02/06 : Revalorisation des loyers communaux à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010**

**DECIDE** de la revalorisation des loyers communaux au 1<sup>er</sup> mars 2010 comme suit pour les équipements suivants (loyers arrondis à l'euro supérieur) :

***Logements :***

28 Rue Charles de Gaulle	F3	301,00 €
30 Rue Charles de Gaulle	F2	191,00 €
9 Route des Deux Croix	F3	263,00 €
9 Route des Deux Croix	F3	263,00 €
4 Chemin de l'Abreuvoir	F2	237,00 €
6 Rue du Clos de la Motte	F4	263,00 €
1 place Henri Hamel	F4	521,00 €
3 Place Henri Hamel	F2	220,00 €
4 Place de l'Europe	F4	329,00 €
10 Route de Saint Germain N°1	F2	287,00 €
10 Route de Saint Germain N°2	F3	401,00 €
10 Route de Saint Germain N°3	F2	313,00 €
10 Route de Saint Germain N°4	F5	468,00 €
10 Route de Saint Germain N°5	F4	416,00 €
10 Route de Saint Germain N°6	F2	261,00 €

**Vote à l'unanimité**

**N° 2010-02/07 : Remplacement d'un des membres du Conseil d'Administration du CCAS issu du Conseil Municipal**

Sur proposition de Madame le Maire, Madame Wajsblat Manuelle, Présidente de droit du CCAS :

Est élue à l'unanimité : Debra BOULAIS

**N° 2010-02/08 : Modification du tableau des effectifs – Création d'un emploi d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe**

**DECIDE** de la création d'un emploi d'Adjoint Administratif Principal de 2<sup>ème</sup> classe permanent à temps complet.

**Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> mars 2010 :**

Filière : Administrative

Cadre d'emplois : Adjoint Administratif de 2<sup>ème</sup> classe



**Vote à l'unanimité**

La séance prend fin à 21h55

Fait à Saint-Nom-la-Bretèche, le 05 février 2010

Affiché le 08 février 2010

Le Maire

**Manuelle WAJSBLAT**